

# VERS UNE INCLUSION DU PATRIMOINE DANS LES STATISTIQUES DE PAUVRETÉ. LECTURE COMPARATIVE DES RETRAITÉS DANS 17 PAYS EUROPÉENS

Gaël Brulé, Laura Ravazzini et Christian Suter

## **Auteurs**

Gaël Brulé, Laura Ravazzini, Christian Suter

Gaël Brulé, Prof associé à la HES-SO Genève, chargé de cours Unine

[Gael.brule@unine.ch](mailto:Gael.brule@unine.ch)

Laura Ravazzini

Cheffe de projet OFS, chargée de cours Unine

[Laura.ravazzini@unine.ch](mailto:Laura.ravazzini@unine.ch)

Christian Suter, professeur émérite Unine

[Christian.suter@unine.ch](mailto:Christian.suter@unine.ch)

© 2022 by the authors

## Résumé

Les mesures existantes de pauvreté s'appuient généralement sur le revenu des ménages. Pourtant, elles ne reflètent que partiellement leur situation économique, et notamment celle des retraités, qui ont des revenus comparativement faibles et un patrimoine relativement plus élevé que le reste de la population. Il convient donc d'observer leur éventuelle pauvreté en définissant une grille d'analyse à minima bidimensionnelle, avec le revenu d'une part et le patrimoine d'autre part, bien qu'aucun consensus n'ait encore émergé sur la façon de mesurer la pauvreté liée au patrimoine. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la vague 6 de l'enquête SHARE (2015) afin d'évaluer la pauvreté des retraités dans 17 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Suède et Suisse). Nous observons moins de disparités entre les pays européens en incluant revenu et patrimoine qu'en regardant uniquement le revenu, le patrimoine aidant par exemple des pays caractérisés par des revenus faibles et un pourcentage de propriétaires élevé (comme dans les pays de l'Est et du Sud de l'Europe). Cela est particulièrement vrai en prenant en compte le patrimoine total car prendre uniquement les liquidités en sus du revenu ne change que très peu le taux de pauvreté dans la plupart des pays (à l'exception de la Suède, du Danemark et de la Suisse).

## Mots-clés

Pauvreté

Patrimoine

Revenu

Retraités

Comparaison européenne

SHARE

## 1. Introduction

Lorsque l'on regarde les écarts entre les chiffres des instituts officiels de statistique et les ressentis des individus, l'on peut légitimement se poser la question si la connaissance statistique est « à la hauteur des enjeux » (Arrondel, Masson, Verger, 2009). Cela est particulièrement vrai si l'on s'intéresse aux pauvretés « objectives » et pauvretés ressenties. L'interstice entre les deux semble parfois ouvrir un grand nombre de questionnements. De fait, il est possible que la focale « revenu » (cf. Blasco, Labarthe 2018 par exemple) des dernières décennies ait laissé de côté un grand nombre de questionnements liés à la pauvreté. Pourtant, les chercheurs sur les inégalités et la pauvreté affirment depuis de nombreuses années que le revenu seul n'est pas suffisant pour mesurer le bien-être économique (Leu, Burri, Priester, 1997 ; Sierminska, Smeeding, Allegrezza 2013 ; Weisbrod, Hansen, 1968, Short, Ruggles 2004 ; Zagorsky, 2005 ; Van den Bosch, 1998 ; Brondolini et al. 2010). Cependant, en dehors des approches sur la privation matérielle (Townsend, 1979 ; OCDE, 2008 ; Chou, Lee, 2017) et celles sur la pauvreté multidimensionnelle qui incluent différents domaines comme la santé, le niveau d'éducation et le niveau de vie (Alkire, Santos, 2010 ; Alkire, Apablaza, Jung 2014 ; Babones, Simona-Moussa, Suter, 2015), les analyses empiriques sur la pauvreté étaient jusqu'à récemment basées sur le revenu. Il est par exemple notable que le patrimoine, l'une des composantes les plus importantes des finances des ménages et du bien-être matériel (cf. Brulé, Suter 2019 ; Brulé, Ravazzini 2019 ; Brulé, Ravazzini, Suter 2019), n'a reçu que peu d'attention dans les enquêtes sur la pauvreté des ménages, alors qu'il est globalement bien mesuré (Ravazzini et al. 2019). Il y a pourtant de nombreuses raisons de s'intéresser davantage au patrimoine. Le patrimoine peut servir de tampon en cas d'évènement de vie difficile, il améliore le statut social des individus, est lié au capital culturel et à des opportunités professionnelles autrement difficiles à atteindre (Kuhn, Brulé 2019). Selon l'OCDE (2018), alors que le revenu permet aux personnes de satisfaire momentanément leurs besoins, le patrimoine permet d'y répondre sur la durée. Le fait de ne pas l'inclure pour mesurer la pauvreté était jusqu'à présent moins une décision ex ante qu'une limitation due à des difficultés méthodologiques et à un manque de données d'enquête disponibles. Il est tout particulièrement pertinent de considérer le patrimoine quand on s'intéresse aux retraités, puisque leur revenu est comparativement plus faible que beaucoup d'actifs alors que les tranches d'âge des retraités sont celles qui se caractérisent par le plus de patrimoine (Guggisberg et al. 2013 ; Kuypers, Marx 2019).

De nombreuses initiatives ont émergé dans le sens d'une intégration du patrimoine ces dernières années : l'enquête Patrimoine en France, l'étude sur le patrimoine au Luxembourg, des enquêtes sur les ménages dans différents pays (comme la Suisse, l'Allemagne, les États Unis et l'Australie), ainsi que de nombreuses enquêtes internationales (HFCS, SHARE) ont fourni de nouveaux outils pour considérer les actifs et dettes des ménages (Jänniti, Sierminska, Van Kerm 2013 ; Kuypers, Marx 2018, Kuypers ; Marx 2019 ; Marchal et al. 2020). En particulier, les études sur les inégalités de revenu et de patrimoine fondées sur le LWS, le Household Finance and Consumption Survey et la base de données de l'OCDE sur la répartition du patrimoine ont révélé une corrélation pour le moins imparfaite entre le revenu et le patrimoine (Jänniti et al. 2013 ; Arrondel, Roger, Savignac 2014 ; OCDE 2018), suggérant que le patrimoine constituerait une dimension à part entière de la situation économique des ménages. L'inclusion du patrimoine dans les statistiques sur la pauvreté a été identifiée comme l'un des principaux défis pour la mesure de la pauvreté à l'avenir (Guggisberg, Häni, Fleury, 2013 ; UNECE, 2017 ; Guio, Marlier, Nolan, 2021). Par conséquent, les indicateurs statistiques traditionnels sont actuellement reconsidérés par les chercheurs et par de nombreuses institutions nationales et internationales. Une mesure plus fine de la pauvreté servirait plusieurs objectifs, notamment l'amélioration des programmes sous

condition de ressources, qui est l'un des buts de la stratégie Europe 2020 dont l'objectif est de sortir 20 millions de personnes de la pauvreté. Les nouvelles données SILC 2020 ont été récoltées dans cette optique avec des modules spéciaux sur le revenu, la fortune et la consommation et seront à disposition des chercheurs à partir de 2022.

## 2. Les approches bidimensionnelles (revenu et patrimoine)

L'OCDE (2018), l'Office Fédéral de la Statistique Suisse (2020) et Eurostat (2020) ont présenté dans leurs statistiques expérimentales une analyse préliminaire de la pauvreté basée sur le patrimoine. L'approche proposée utilise deux seuils de pauvreté distincts (voir aussi pour d'autres pays : Azpitarte, 2012 pour l'Espagne mais aussi Kim, Kim, 2013 pour la Corée, Headey, 2008 pour l'Australie, Haveman, Wolff, 2004 pour les États-Unis). Elle permet de séparer les ménages pauvres en revenus, pauvres en actifs et conjointement pauvres (« personnes pauvres ne disposant pas de réserves financières » (OFSS, 2020)). Selon l'OCDE, cette analyse de la pauvreté à double seuil permet de mesurer la vulnérabilité, souvent appelée « AROP » (at-risk-of-poverty) par les offices statistiques européens et dernièrement « Two-fold risk of poverty » par Eurostat.

Dans de nombreux pays, le risque de pauvreté pour les personnes âgées diminuerait en incluant d'autres composantes que le revenu (par exemple de 13.9% avec uniquement le revenu à 3% avec aussi les actifs pour les 65+ en Suisse (OFS, 2014, 2020) et de 6,6% à 4,1% en France pour les personnes entre 64 et 74 ans (Eurostat, 2020)). Toutefois, avant de discuter les typologies de personnes et de ménages en pauvreté, il convient de définir les paramètres de la pauvreté liée au patrimoine, et notamment deux paramètres fondamentaux, les composantes à inclure dans le calcul du patrimoine d'une part et les seuils de pauvreté d'autre part. Cela est d'autant plus important que ces deux paramètres sont actuellement sujets à débat.

Il existe plusieurs scénarios d'inclusion des différents actifs du patrimoine. De manière générale, le choix des composantes du patrimoine pour la mesure de la pauvreté est souvent limité aux actifs financiers liquides facilement monétisables (cf. par exemple OCDE, 2018). Dans de nombreux cas, la résidence principale n'est pas prise en compte dans les seuils de pauvreté pour le patrimoine, même s'il existe de grandes disparités derrière cette composante du patrimoine. En effet, la résidence principale peut parfois être considérée comme un quatrième pilier pour la retraite (après la prévoyance obligatoire (Ier pilier), la prévoyance professionnelle (IIème pilier) et l'épargne privée (IIIème pilier)), car elle réduit les dépenses de logement, libérant ainsi des ressources pour d'autres types de consommation ou pour l'épargne (Doling, 2012 ; Bradbury, 2013). Toutefois, elle est souvent difficile à liquéfier à court terme et n'assure pas de stabilité financière pour les dépenses courantes autres que les frais de logement. Pour les retraités, la résidence principale peut aussi être vendue en viager (ou prêt viager hypothécaire) et ainsi représenter une forme intermédiaire entre revenu, propriété et dette (Ogg, 2012 ; Overton, 2012). Une solution pour avoir des flux de revenu grâce à la propriété immobilière est notamment un prêt hypothécaire inversé pour les retraités (Moscarola et al. 2015). Cela permet aux retraités de profiter de leur logement et de préserver une certaine qualité de vie, tout en recevant un revenu. Un prêt hypothécaire inversé dépend néanmoins des taux d'intérêt, de la valeur des maisons, de l'équilibre offre-demande du marché immobilier et du système financier. Dans certains germano-nordiques, comme la Suède et la Suisse, les hypothèques non-inversées sur la maison principale s'étalent sur des plus longues périodes, donnent des avantages fiscaux et peuvent être passées d'une génération à l'autre sans pénaliser les générations suivantes. Dans ces pays, les hypothèques restent donc élevées aussi à l'âge de la retraite et un prêt hypothécaire inversé ne serait donc pas nécessairement efficace. Selon Moscarola et al. (2015) la solution d'un prêt hypothécaire inversé pourrait être particulièrement intéressante pour les retraités qui se trouvent dans des pays où les

prêts immobiliers sont remboursés avant l'âge de la retraite et la valeur des maisons est relativement élevée, comme en Espagne, Belgique, France et en Italie. La question du patrimoine immobilier est particulièrement prégnante pour les pays où le taux de propriété est élevé comme l'Espagne ou l'Italie et l'est moins pour des pays comme l'Allemagne et la Suisse où le taux de propriété est plus faible (De Deken, Delfani, Dewilde 2012 ; Kuhn, Grabka 2018). Une solution couramment utilisée consiste à simplement tenir compte du gain net que les propriétaires ont par rapport aux locataires. Ce gain est calculé par le biais des loyers imputés et est ensuite ajouté au revenu. Quant aux autres éléments du patrimoine comme les assurances-vie, les résidences secondaires ou les biens matériels de luxe, ils sont traités de différentes manières selon les pays, étant parfois exclus ou inclus, partiellement ou complètement dans les calculs de patrimoine.

Le deuxième paramètre qui importe dans la catégorisation est le seuil de pauvreté. Le choix se fait principalement entre un niveau de vie minimal acceptable absolu et un seuil de pauvreté relatif à un pourcentage. Il y a déjà eu quelques tentatives pour indiquer un seuil de pauvreté absolu pour le patrimoine : Gustafsson, Mac Innes, Österberg, 2018 ont par exemple suggéré un seuil de 10 000 SEK (environ 1000 euros) pour la mesure de la pauvreté matérielle en Suède. Ce seuil a été identifié comme le montant en dessous duquel les personnes auraient des difficultés à faire face à des dépenses imprévues, par exemple des soins dentaires. Étant donné que les problèmes d'exclusion sociale sont souvent considérés comme plus importants que la réponse aux besoins des personnes, les seuils de pauvreté absolus ne sont que rarement utilisés pour déterminer les taux de pauvreté officiels. Bien qu'ils soient fixés de manière plutôt arbitraire, les seuils de pauvreté relatifs leur sont souvent préférés, en particulier au niveau international, car ils augmentent la comparabilité entre les différents pays. Dans la littérature consacrée, le seuil de pauvreté relatif pour le patrimoine est défini comme la capacité à subsister à ses besoins pendant trois mois au-dessus du seuil de pauvreté conçu pour le revenu, qui en Europe est fixé à 60% du revenu médian (Caner, Wolff 2004 ; Tonkin, Sarafino, Davies 2006). La discussion est actuellement ouverte sur la durée à prendre en compte (voir par exemple Kuypers, Marx 2018). Au niveau de certains offices de statistique, la discussion se situe généralement entre un, trois, six ou douze mois (OFS 2020). Le choix n'est pas simple, mais de manière générale, il faudrait réfléchir au fait que des seuils de patrimoine fixés trop bas pourraient décourager l'épargne et augmenter la surconsommation chez les personnes exposées au risque de pauvreté.

### 3. Une lecture différenciée par pays

Pour étudier la pauvreté bidimensionnelle en Europe, il convient de se pencher sur les différences entre pays. Tout d'abord, il est assez évident qu'il existe des différences importantes en termes de *niveau* patrimoine sont très importantes entre pays d'Europe, avec des pays comme la Suisse, le Luxembourg ou les pays du Sud de l'Europe particulièrement bien dotés et des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou les pays de l'Est de l'Europe qui le sont beaucoup moins. En plus de différences objectives, le revenu, les actifs et les dettes pèsent inégalement sur le sentiment de détresse financière au sein des différents pays européens (cf Christelis et al., 2009). Ensuite, il existe également de grandes différences en termes de *distribution*. Or, les mesures d'inégalité de revenu et de patrimoine semblent être corrélées au niveau de richesse des pays, surtout pour le haut de la distribution, même si l'inégalité de patrimoine est toujours beaucoup plus élevée que l'inégalité de revenu (Chancel et al. 2022, Figure B4.1, page 97). Pour les mesures de pauvreté, il convient de se pencher aussi sur le bas de la distribution. Selon le World Inequality Report 2022 (Chancel et al. 2022, Figure 1.14b,

page 40), la moitié plus pauvre de la population en Italie représente par exemple 10% du patrimoine total net des ménages et 21% des revenus. Même si le pourcentage reste autour du 20% pour le revenu dans la plupart des pays, le pourcentage du patrimoine est beaucoup plus faible dans d'autres pays européens, comme en France où la moitié de la population relativement plus pauvre détient 4,9% des richesses ou en Allemagne où le pourcentage est de 3,4%. En Grèce et en Pologne, les 50% les plus pauvres détiennent plus de dettes que d'actifs.

La question principale du présent article est de savoir comment la pauvreté bidimensionnelle se répartit parmi les pays d'Europe. Plus spécifiquement, nous tentons de comprendre qui est considéré comme pauvre parmi les retraités d'Europe, en fonction de leur pays. Un apport secondaire de ce papier est de tester l'inclusion de différents actifs de patrimoine pour en étudier la sensibilité par rapport à la pauvreté en général. À ce titre, nous nous intéresserons à deux composantes du patrimoine, les liquidités, une composante dont l'inclusion fait consensus pour les statistiques de pauvreté bidimensionnelle, et la résidence principale, qui cristallise beaucoup de débats.

#### 4. Données

Dans l'attente des données SILC 2020, pour nos analyses sur les personnes âgées, nous utilisons la vague 6 de la base de données SHARE (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe) correspondant à une collecte des données de 2015. Bien qu'il existe une vague 7 et une vague 8 plus récentes, la vague 7 correspond à une collecte en 2017 et a moins de données patrimoine car son intérêt premier est de comprendre les conditions passées de répondants (notamment l'enfance) alors que la vague 8 s'intéresse aux effets du COVID-19. Notre centre d'intérêt étant l'Europe, nous laissons de côté Israël et nous nous appuyons sur 17 pays : Autriche, Allemagne, Suède, Espagne, Italie, France, Danemark, Grèce, Suisse, Belgique, République Tchèque, Pologne, Luxembourg, Portugal, Slovaquie, Estonie et Croatie. En nous concentrant uniquement sur les retraités (nous avons donc exclu les personnes qui n'étaient pas encore à la retraite) et en gardant uniquement un répondant par ménage (notamment la personne de référence pour les questions financières indiquées dans SHARE), nous avons 26 606 répondants répartis dans 17 pays.

Il existe deux types de revenu dans la base de données SHARE correspondant à deux questions distinctes. Dans la première, il est demandé aux répondants les différentes composantes du revenu qui sont agrégées ultérieurement. Ces composantes incluent les rentes de vieillesse, du capital et des logements (y compris le loyer fictif), les revenus des autres membres du ménage et les transferts d'argent privés réguliers (pour plus d'information voir Malter & Börsch-Supan, 2015). Dans la seconde, il est demandé aux répondants quel est leur revenu total en une question. Nous avons choisi pour chaque pays la variable qui, une fois prise en compte, donnait un taux de pauvreté le plus proche du seuil de pauvreté d'Eurostat pour la population en question. La variable 1 est préférable dans la plupart des pays sauf pour la France, la Grèce, la Belgique, la Suisse et l'Estonie pour laquelle la variable 2 est préférable. Malgré ce choix, les différences du taux de pauvreté produites par les différents jeux de données vont parfois rester importantes car les enquêtes ont des modes de collecte différents (SILC est par exemple une enquête téléphonique, tandis que SHARE s'appuie sur des enquêteurs) et donnent souvent des instructions de réponse différentes (par exemple : l'épargne pour la vieillesse peut être comptabilisée comme un compte épargne bancaire normal ou pas). En général, le mode de collecte des données SHARE facilite les réponses des personnes âgées et permet une récolte des données plus lente qui s'appuie souvent sur la documentation financière que les répondants ont à la maison. La présence des

enquêteurs sous-entend cependant une certaine confiance entre le répondant et l'enquêteur, surtout pour des questions sensibles ou délicates, comme le patrimoine.

Pour le patrimoine, nous utilisons deux alternatives. La première concerne simplement les liquidités (que nous définissons ici comme l'argent disponible sur le compte en banque par le ménage du répondant, excluant les actifs financiers comme les actions ou les assurances vie). La seconde concerne l'ensemble du patrimoine détenu par le ménage, ce qui inclut la résidence principale, les autres résidences, les liquidités et les actifs financiers (y compris l'assurance vie), la valeur des voitures, la valeur des actifs commerciaux, les dettes et les hypothèques (pour plus d'information voir Börsch-Supan & Jürges 2005). Avec cette deuxième variable nous parlons de patrimoine net. Le nom des variables SHARE que nous avons utilisé est reporté dans l'annexe 1. SHARE fait des imputations du haut et du bas de la distribution du patrimoine (2%), des valeurs manquantes et des valeurs peu probables qui excèdent les seuils de tolérance. Sur chaque vague de SHARE, les valeurs imputées suivent une procédure d'imputations multiples selon le pays et le type de ménage et sont livrées avec un choix de cinq valeurs possibles. Pour les analyses descriptives, nous avons pris la première valeur donnée. Pour des analyses plus complexes, il serait possible d'utiliser les cinq valeurs livrées par l'équipe SHARE, mais des études ont montré que les résultats obtenus avec une imputation ou cinq imputations étaient très proches (cf. Brulé, Ravazzini, Suter 2021). Le taux d'imputation varie légèrement par composante, mais il concerne toujours environ un quart de répondants (pour plus de détail voir Ravazzini et al. 2019). Enfin, au niveau macro, les seuils de pauvreté sont définis par Eurostat, comme 60% de l'équivalent revenu médian annuel. Ces seuils correspondent par exemple à 12 849 euros en France pour une personne, 12 993 euros pour la Belgique, 21 162 euros pour le Luxembourg et 23 752 euros pour la Suisse. Nous avons adapté ces seuils selon le type de ménage.

## 5. Méthodes

Cet article s'appuie sur des analyses du patrimoine individuel des retraités d'Europe par apport à des seuils de pauvreté. Cela suppose de définir quelques termes et quelques seuils.

Les échelles d'équivalence : pour passer de la mesure du patrimoine au niveau du ménage à celle du patrimoine au niveau individuel, nous utilisons une méthode récemment publiée par l'OCDE dans un rapport sur les inégalités de patrimoine, qui préconise de calculer les taux de pauvreté à l'aide de la racine carrée de l'égalisation (Balestra, Tonkin 2018). Pour les deux mesures du patrimoine (liquidités et patrimoine entier), l'on divise les valeurs déclarées par la racine carrée de la taille du ménage. La racine carrée est souvent le choix privilégié pour des raisons de comparabilité (Brandolini et al. 2010, Azpitarte, 2012).

Pauvreté de revenu :

Pour calculer la pauvreté de revenu, nous utilisons la formule suivante

$$Y_i < Z_c$$

où (Y) est le revenu annuel disponible équivalent du ménage (i) et (Z) est le seuil de pauvreté monétaire relative fixé à 60% du revenu annuel équivalent médian disponible des ménages dans le pays (c).

Pauvreté de patrimoine :

Pour calculer la pauvreté de patrimoine, nous utilisons la formule suivante

$$NW_i < \delta Z_c$$

où (NW) est le patrimoine du ménage (i) et (Z) est le seuil de pauvreté monétaire relative fixé à 60% du revenu annuel équivalent médian disponible des ménages dans le pays (c). Pour cet exercice, nous fixons  $\delta$  à  $\frac{1}{2}$  ou six mois de temps de survie. C'est-à-dire



qu'un ménage n'est pas considéré pauvre du point de vue du patrimoine s'il a un patrimoine suffisant pour satisfaire ses besoins de base pour au moins six mois.

Après avoir fixé ces paramètres, nous travaillons sur deux aspects qui pourraient créer une différence entre les pays. Nous prenons un scénario où nous prenons le patrimoine entier et un scénario où nous prenons uniquement les liquidités.

Procédure analytique : pour la comparaison par pays, nous comparons dans un premier temps les pourcentages de personnes tombant dans la pauvreté en regardant 1) les revenus uniquement 2) les revenus et les liquidités 3) les revenus et le patrimoine net total. Les types de ménage, et donc le nombre de personnes vivant seules ou en couple, sont déjà pris en compte par les différents seuils de pauvreté et par l'échelle d'équivalence.

Limites des données SHARE pour une analyse de la pauvreté des retraités

Les données SHARE ne permettent pas de passer facilement d'une analyse à niveau du ménage à une analyse plus fine à niveau des individus. Pour ce faire il faudrait avoir le pourcentage de patrimoine détenu par chaque personne à l'intérieur du ménage, ainsi que la date d'acquisition et des informations sur le régime de propriété en lien avec l'état civil (Frémeaux & Leturcq 2020). L'analyse a donc du sens si l'on reste au niveau macro et que l'on sélectionne les individus qui représentent le ménage.

Les données SHARE sont globalement très précises par rapport aux variables économiques. Cependant, dans ces données manque une question importante sur les hypothèques sur les résidences secondaires et autres biens immobiliers. La question sur les résidences secondaires ne spécifie pas non plus l'endroit où se situent ces résidences. Les résidences secondaires pourraient donc être sous-estimées si elles se trouvent à l'étranger. Une analyse sur la pauvreté qui regarde particulièrement le patrimoine immobilier pourra donc donner des informations précises uniquement pour la résidence principale. De plus, pour des analyses presque parfaites sur la pauvreté bidimensionnelle, il faudrait en principe, éliminer systématiquement le loyer fictif du revenu total du ménage. Nous ne l'avons pas fait dans ce papier parce que nous avons préféré l'estimation globale du revenu pour certains pays. Pour avoir une comparabilité parfaite entre les pays, il faudrait donc avoir à disposition des questions extrêmement précises par rapport aux biens immobiliers et leurs hypothèques et par rapport aux loyers fictifs.

## 6. Résultats

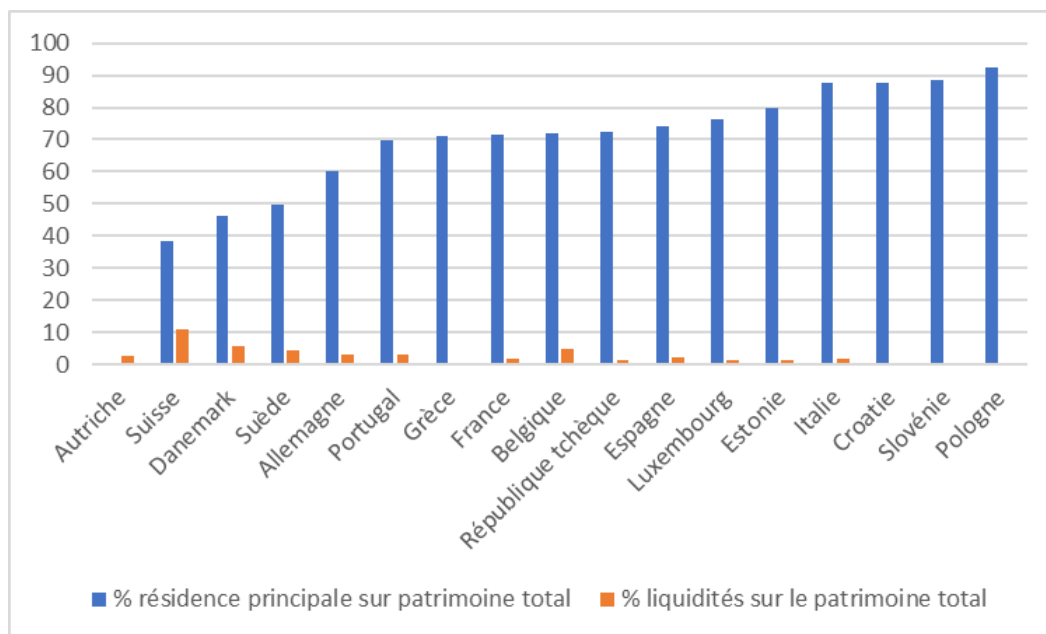
Les revenus et les patrimoines sont distribués de manière hétérogène entre les pays. Le tableau 1 met en avant ces différences. Les revenus disponibles des ménages vont de 4 728 euros en Croatie à 49 583 euros en Luxembourg. Les liquidités vont de 0 euros en Croatie et en Pologne à 42 134 euros en Suisse. Le patrimoine total va de 23 924 euros en Pologne à 656 031 euros au Luxembourg. Le patrimoine immobilier médian net va de 0 (Autriche) à 500 000€(Luxembourg). Dans le but de comparer ces montants avec les seuils de pauvreté par pays, nous ne prenons pas la parité de pouvoir d'achat.

	N	Revenu ménage	Liquidités	Patrimoine total net	Patrimoine immobilier net (maison principale moins hypothèques)
Allemagne	1 588	21190	3400	104877	63006
Autriche	1 758	23800	2000	76000	0
Belgique	2 198	25733	15000	306000	220000
Croatie	897	4728	0	51878	45514
Danemark	1 315	22657	9015	162220	74940
Espagne	1 732	12600	3000	135000	100000
Estonie	2 374	5040	441	30217	24148
France	1 858	23400	4000	229018	163318
Grèce	1 570	13020	4	80000	56817
Italie	1 658	16340	3000	171000	150000
Luxembourg	582	49583	10000	656031	500000
Pologne	733	4818	0	23924	22071
Portugal	652	12552	3000	104124	72854
République tchèque	2 599	6192	550	40580	29327
Slovénie	2 111	9600	340	86576	76822
Suède	1 889	24678	8553	187283	93098
Suisse	1 092	48823	42134	392322	149812

**Table 1** : statistiques descriptives (valeurs médianes) du revenu et du patrimoine

**Source** : SHARE 2015. Notes : le patrimoine immobilier est estimé selon la part de propriété détenue par chaque personne (de 0 à 100%). La même estimation rentre dans le patrimoine total.

Nous remarquons aussi que la maison principale représente la plus grande partie du patrimoine total médian dans la plupart des pays (92% en Pologne, 89% en Slovénie, 88% en Croatie et 88% en Italie). Les pourcentages de liquidités et de la valeur de la résidence principale (moins hypothèques) sont présentés dans le graphique 1 ci-dessous. Le pourcentage du patrimoine immobilier lié à la résidence principale étant inférieur dans des pays comme l'Autriche (où le patrimoine médian est de 0 car le taux de propriétaire est de moins de 50%), le Danemark, la Suisse, et la Suède, le patrimoine immobilier y est relativement moins important et les liquidités relativement plus importantes (presque 11% du patrimoine total en Suisse).



**Graphique 1** : pourcentages de liquidité et du patrimoine immobilier net de la résidence principale sur le patrimoine total net

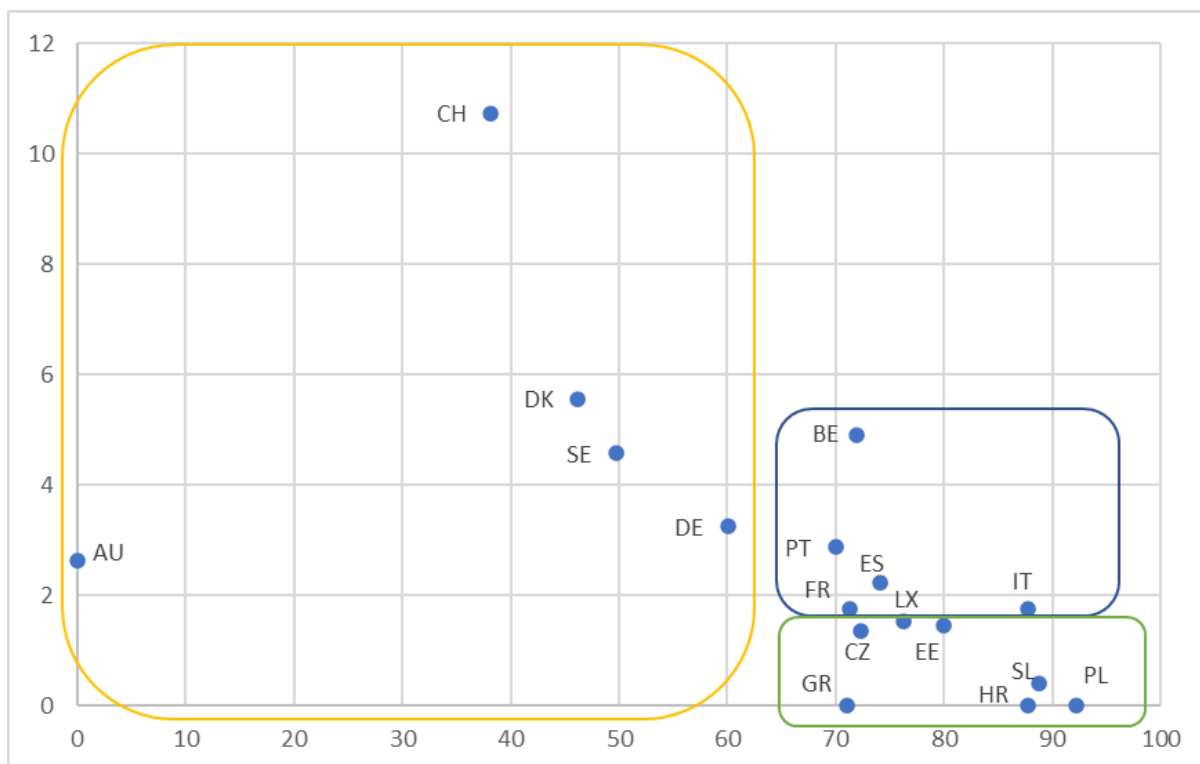
**Source** : SHARE 2015. Notes : Nombre des effectifs reporté dans le tableau 1.

Les pourcentages de ces deux composantes clés sur le patrimoine total font apparaitre au moins trois groupes distincts de pays (voir graphique 2). Le premier groupe est composé par des pays germano-nordiques avec des pourcentages de patrimoine net immobilier liés à la résidence principale relativement faibles (< 60%) et des pourcentages de liquidités relativement élevées, surtout pour la Suisse et le Danemark. Le deuxième groupe inclut les pays du sud de l'Europe et la France, la Belgique et le Luxembourg avec des pourcentages plus élevées de patrimoine liés à la maison principale et des liquidités faibles mais non négligeables. Finalement, le dernier groupe est composé principalement par des pays de l'Est de l'Europe et la Grèce au sein desquels le patrimoine se réduit presque à la maison principale, avec des liquidités nulles ou très faibles. Il ressort donc de façon évidente que la composition du patrimoine varie fortement parmi les pays d'Europe. Comme montré par d'autres auteurs (voir Moscarola et al 2015), cela est souvent dû à l'évolution des prix de l'immobilier et au système hypothécaire de chaque pays. Le système hypothécaire semble avoir un effet très important sur le patrimoine lié à la maison principale des retraités (voir tableau 2). La valeur brute du patrimoine immobilier est par exemple très élevée en Suisse, mais elle se réduit considérablement une fois que l'hypothèque est prise en compte (valeur hypothécaire de 180 317€ sur un patrimoine immobilier brut de 845 638€). Dans ce pays, 74% des propriétaires a encore une hypothèque importante à l'âge de la retraite (>20% de la valeur de la maison) et pense la repayer sur une très longue période : en moyenne 25 ans. La Danemark et la Suède sont dans une position similaire même si la valeur brute de la maison est plus en ligne avec les moyennes européennes. En revanche, la situation est complètement différente dans les autres pays d'Europe, notamment les pays de l'Est, l'Espagne et l'Italie, où les hypothèques ont été complètement repayées par la grande majorité des retraités. L'Allemagne et l'Autriche se situent en position intermédiaire, avec environ 16-17% des propriétaires qui doivent encore payer l'hypothèque sur une période d'environ 10 ans.

	N propriétaires	Valeur du patrimoine immobilier brut (maison principale)	Valeur de l'hypothèque	Ampleur de l'hypothèque en %	% propriétaires avec hypothèque	Nombre d'années nécessaires pour repayer l'hypothèque parmi les détenteurs d'une hypothèque
Allemagne	968	246 359	6 956	2.82	15.67	9
Autriche	806	292 527	7 072	2.42	16.72	10
Belgique	1 700	290 041	1 713	0.59	7.66	5
Croatie	817	94 316	425	0.45	5.16	7
Danemark	854	247 890	61 814	24.94	57.64	17
Espagne	1 610	145 808	2 607	1.79	3.03	8
Estonie	1 879	57 816	288	0.50	3.03	12
France	1 489	240 257	2 654	1.10	8.19	5
Grèce	1 349	89 436	2 146	2.40	7.83	10
Italie	1 428	219 366	1 143	0.52	3.11	5
Luxembourg	481	730 600	9 280	1.27	12.06	6
Pologne	497	52 359	322	0.62	1.31	7
Portugal	501	125 798	1 925	1.53	7.31	6
République tchèque	1 617	64 428	363	0.56	4.1	8
Slovénie	1 860	123 045	1 038	0.84	2.95	8
Suède	997	246 272	6 314	2.56	55.95	21
Suisse	633	845 638	180 317	21.32	73.93	25

**Tableau 2** : statistiques descriptives (valeurs moyennes) parmi les propriétaires

Source : SHARE 2015.



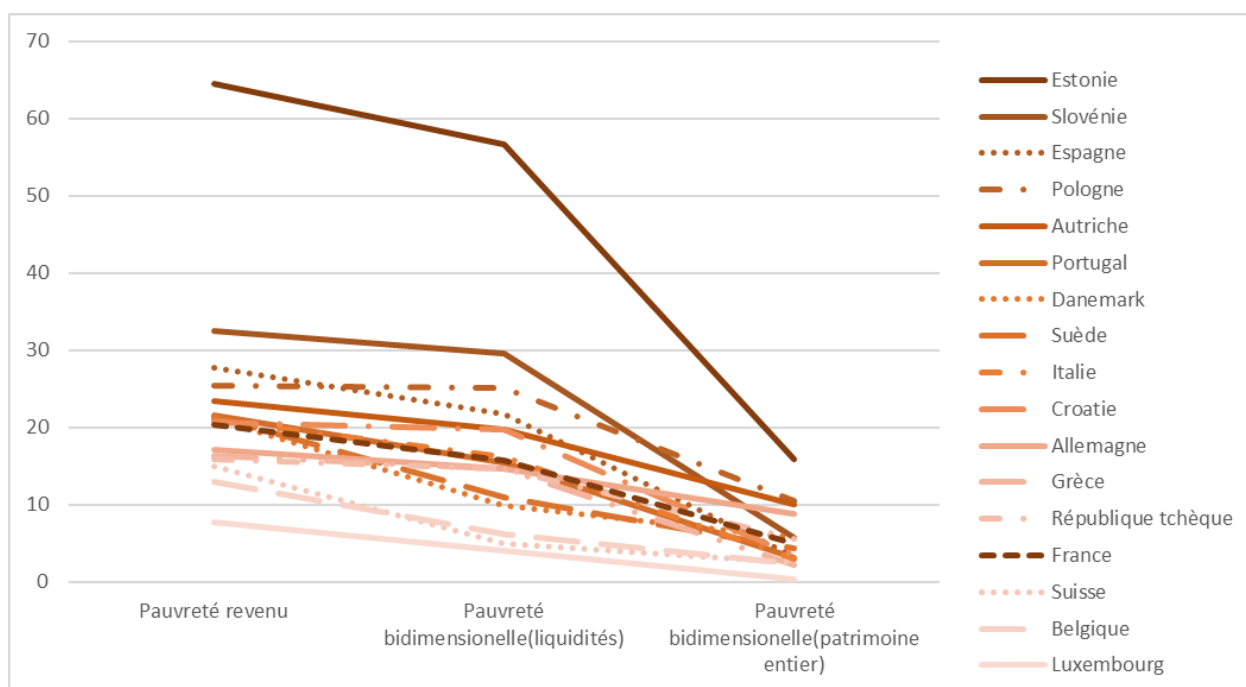
**Graphique 2 :** groupes de pays selon la relation entre liquidité et patrimoine immobilier net de la résidence principale par rapport au patrimoine total net

**Source :** SHARE 2015. Notes : Nombre des effectifs reporté dans le tableau 1.

### 6.1. Pauvreté unidimensionnelle et bidimensionnelle par pays

En lien avec ce que l'on pourrait imaginer à partir de la littérature, nous observons de grandes disparités parmi les pays d'Europe. Dans le graphique 3 ci-dessous, nous montrons le pourcentage de pauvres en passant du revenu seul (scenario 1) à revenu et liquidités (scenario 2) dans un premier temps et revenu et patrimoine total net (scenario 3) dans un second temps. Le graphique montre une baisse graduelle en incluant des éléments de patrimoine, avec une baisse modérée en incluant les liquidités uniquement et une baisse marquée en incluant le patrimoine total.

Le mode de comptage a ici une importance primordiale. L'ordre des pays selon leur risque de pauvreté change de manière importante d'un scénario à l'autre. Ce n'est pas le cas des extrêmes puisque le Luxembourg reste le pays où les personnes présentent le moins de risque de pauvreté et, à l'autre bout du classement, l'Estonie reste le pays le plus vulnérable en termes de revenu et de ressources financières. Le taux de pauvreté des retraités est régulièrement décrit comme très élevé par l'office estonien des statistiques. Bien que le taux de pauvreté des séniors soit plus élevé selon les données SHARE que dans les statistiques nationales SILC de 2017 (nous avons vu que cela était également le cas en France), l'Estonie reste le pays le plus pauvre indépendamment de la source (Balestra et Tonkin 2018). Des réformes du système de retraite sont actuellement en place dans ce pays pour lier mieux les rentes aux contributions individuelles (Piirots et Võrk, 2019), et des réformes ont aussi été implémentées à niveau des prestations sociales pour cibler mieux les destinataires qui utilisaient autrement uniquement les rentes d'invalidités (Flèche et Radziwill 2012).



**Graphique 3 :** taux de pauvreté parmi les personnes à la retraite par pays

**Source :** SHARE 2015. Notes : Nombre des effectifs reporté dans le tableau 1.

Bien que beaucoup de retraités ne disposent pas d'assez de ressources financières pour survivre 6 mois sans demander de l'aide (par exemple 92% des retraités en Pologne, 89% en Croatie, 83% en Estonie, 60% en France et 21% en Suisse), le risque de pauvreté bidimensionnelle se réduit dans tous les pays par rapport au risque de pauvreté unidimensionnel. Cela implique que le revenu et le patrimoine sont en partie complémentaire et qu'un pourcentage conséquent de personnes à faibles revenus a assez de patrimoine pour ne pas tomber en pauvreté. Alors que le risque de pauvreté selon le revenu parmi les retraités dépasse 60% en Estonie, le risque de pauvreté bidimensionnelle n'y dépasse pas les 20%.

Si les pays de l'Est de l'Europe font face à un fort risque de pauvreté que ce soit en incluant tout le patrimoine ou seulement les liquidités, l'inclusion des liquidités seules place les pays d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) comme relativement plus pauvres alors que l'inclusion du patrimoine tout entier rend les pays germaniques (Autriche et Allemagne) plus vulnérables. Le rôle de la résidence principale est particulièrement important dans les pays de l'Est et du Sud de l'Europe puisque le taux de propriétaire y est élevé. On l'observe de manière forte dans certains pays comme l'Espagne, la Croatie ou la Grèce (qui passent respectivement de 22, 20 et 15 % de pauvre en considérant les liquidités à 3, 3 et 2 % en prenant en compte tout le patrimoine soit un facteur de diminution de 7 en moyenne) et de manière moins importante dans des pays comme la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche qui passent de 5, 15 et 20% à 2.5, 9 et 10% soit un facteur de diminution de 2). La situation des retraités français suit une tendance intermédiaire avec près de 16% de pauvres en incluant uniquement les liquidités, on passe à 5% en incluant tout le patrimoine, soit un facteur 3. L'image générale montre dans tous les pays l'importance primordiale pour les ménages que joue le patrimoine dans le risque d'être en situation de pauvreté ou non.

## 7. Discussion

Le présent article nous permet de présenter un éclairage plus approfondi de la pauvreté que celui qui se base uniquement sur le revenu, encore largement dominant chez les chercheurs et au sein des instituts nationaux de statistique. Ce double éclairage est particulièrement utile pour les retraités qui sont souvent vus comme une catégorie d'âge avec peu de revenu et beaucoup de patrimoine (à l'opposé des jeunes actifs qui peuvent cumuler des revenus plus importants mais peu de patrimoine, Kuypers, Marx 2019). Les corrélations s'intéressant au ressenti de détresse financière (difficulté à joindre les deux bouts) montrent par ailleurs que cette mesure est davantage corrélée au patrimoine qu'au revenu (voir aussi OFS 2020). Cela montre bien que pour les retraités en particulier, une mesure délaissant le patrimoine n'a que peu de sens.

Les analyses que nous avons réalisées mettent par ailleurs à mal un certain nombre d'idées préconçues, et notamment celle de retraités riches en patrimoine. Si ces catégories d'âge sont certes souvent les plus riches en patrimoine global, le manque de liquidité rend un grand nombre vulnérable en termes de mois d'indépendance par rapport à un paiement extérieur. Les choix méthodologiques ont une grande importance puisque prendre le patrimoine total réduit considérablement le risque de pauvreté dans tous les pays Européens étudiés ici alors que prendre uniquement les liquidités n'a que peu d'influence dans la plupart des pays (à l'exception de la Suède, du Danemark et de la Suisse). C'est donc davantage le type d'actifs inclus que le seuil qui conditionne la catégorisation de personne en situation de pauvreté ou non.

Une prise en compte d'une pauvreté bidimensionnelle influencerait donc les différences entre pays car il existe en Europe de grandes disparités quant au patrimoine des retraités, que ce soit en termes de niveau ou de distribution entre les différentes composantes qui le constituent. Si les pays de l'Est de l'Europe comptent un grand nombre de pauvres que ce soit en incluant tout le patrimoine ou seulement les liquidités, l'inclusion des liquidités seules défavorise les pays d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) alors que l'inclusion du patrimoine tout entier pénalise les pays germaniques (Autriche et Allemagne).

La pertinence de chaque scénario (inclusion des liquidités uniquement ou patrimoine total) dépend de ce que l'on veut regarder. La résidence principale, qui constitue souvent la partie la plus importante du patrimoine doit-elle être prise en compte dans le choix du patrimoine pour évaluer la pauvreté ? Dans l'absolu, il semblerait impossible de l'exclure tant elle facilite sur le long terme la vie des propriétaires. Pour autant, on comprend qu'elle est difficilement monétisable sur le court terme et qu'elle peut représenter un « investissement affectif » plus profond que l'argent placé sur le compte en banque. Est-ce qu'alors les prêts hypothécaires inversés devraient gagner en importance pour les retraités en détresse financière avec des patrimoines immobiliers néanmoins importants ? Ce choix nécessiterait une réforme des systèmes financiers dans différents pays. Les actifs financiers tels que les actions, l'assurance-vie ou une résidence secondaire n'ont pas tous le même niveau de fongibilité et de liquidité. Il nous semble donc qu'il serait possible de trouver une solution raisonnable entre ces deux scénarios extrêmes (c-à-d ne pas l'inclure du tout ou l'inclure entièrement). Une option serait d'utiliser le revenu locatif pour la résidence principale et de multiplier chaque actif financier par un coefficient de liquidité allant de 1 pour l'argent liquide à un coefficient à déterminer pour les résidences secondaires, les autres actifs réels et financiers se situant entre ces deux pôles. Cela constitue selon nous une piste de recherche pour le futur.

Cet article montre ce qui se passerait si les mesures du risque de pauvreté changeaient d'une lecture unidimensionnelle à une lecture bidimensionnelle au sein des statistiques nationales dans nombreux pays européens. De nombreuses questions se posent non seulement sur la méthodologie, mais aussi sur la terminologie. Les pauvres définis par cette nouvelle mesure doivent-ils être appelés doublement pauvres, économiquement vulnérables, ou personnes sans ressources économiques ? Cette question reste ouverte à la discussion.



## 8. Bibliographie

- Alkire, S., Santos M. E., 2010, « Acute multidimensional poverty: A new index for developing countries ». Human Development Research Paper 2010/11.  
[http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdrp\\_2010\\_11.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdrp_2010_11.pdf)
- Alkire, S., Apablaza M., Jung E., 2014, « Multidimensional poverty measurement for EU-SILC countries ». OPHI Research in Progress Series 36c.  
[http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/RP36c-MD-EU-SILC-vs\\_C\\_3.pdf](http://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/RP36c-MD-EU-SILC-vs_C_3.pdf)
- Arrondel, L., Roger, M., Savignac, F., 2014, « Wealth and income in the Euro area. Heterogeneity in households' behaviours? » ECB working paper no. 1709.
- Arrondel L., Masson A., Verger D., 2004, « Les comportements de l'épargnant à l'égard du risque et du temps ». *Economie et Statistique*, 374-375, p. 9-19
- Azpitarte, F., 2012, « Measuring Poverty Using Both Income And Wealth: A Cross-Country Comparison Between The US And Spain ». *Review of Income and Wealth*, 58(1), p.24-50.
- Babones, S., Simona-Moussa, J., Suter, C., 2015, « A Poisson-based framework for setting poverty thresholds using indicator lists ». *Social Indicators Research*, 126(2), p.711-726.
- Balestra, C., Tonkin, R., 2018, « Inequalities in household wealth across OECD countries: Evidence from the OECD wealth distribution database ». Paris: OECD Publishing. Available online at  
[http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=SDD/DOC\(2018\)1&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=SDD/DOC(2018)1&docLanguage=En)
- Blasco, J., Labarthe, J., 2018, « Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2015 et sur longue période ». INSEE références.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549440?sommaire=3549502>
- Börsch-Supan A. & Jürges H. (Eds.) (2005). *The Survey of Health, Aging, and Retirement in Europe – Methodology*. Munich: MEA, Max Planck Institute for Social Law and Social Policy.
- Bradbury, B., 2013, « The fourth retirement pillar in rich countries ». In Gornick, J. C., Jäntti, M. (dir.). *Income Inequality. Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*, Stanford: Stanford University Press, p. 334-361.
- Brandolini, A., Magri, S., Smeeding, T. M., 2010, « Asset-based measurement of poverty ». *Journal of Policy Analysis and Management*, 29(2), p.267-284.
- Brulé, G., Ravazzini, L. 2019, « The four forms of wealth and happiness: how different forms of wealth affect the subjective well-being of the elderly in Europe ». In Brulé and Suter (dir.). *Wealth(s) and SWB*. Springer : Dordrecht
- Brulé G., Suter, C., 2019, « Why Wealth Matters More Than Income for Subjective Well-being? » In Brulé and Suter (dir.). *Wealth(s) and SWB*. Springer : Dordrecht
- Brulé, G., Ravazzini, L., Suter, C., 2019, « Inégalités de patrimoine et bien-être subjectif chez les seniors en Europe ». *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 57(2), p.81-110.
- Caner, A., Wolff, E. 2004, « Asset poverty in the United States, 1984- 99: Evidence from the Panel Study of Income Dynamics ». *Review of Income and Wealth*, 50(4), p.493-518.
- Chancel, L., Piketty, T., Saez, E., Zucman, G. et al. *World Inequality Report 2022*, World Inequality Lab [wir2022.wid.world](http://wir2022.wid.world)

Chou, K. L., Lee, S. Y., 2017, « Superimpose material deprivation study on poverty old age people in Hong Kong study ». *Social Indicators Research*, 139(3), p.1015–1036.

Christelis, D., Jappelli, T., Paccagnella, O., Weber, G., 2009, « Income, wealth and financial fragility in Europe » *Journal of European Social Policy*, 19(4), p.359–376.  
<https://doi.org/10.1177/1350506809341516>

De Deken, J., Delfani, N., Dewilde, C., 2012, « Relation entre retraite et propriété immobilière depuis 1990 ». *Retraite et société*, 62(1), p.33-57

Doling, J., 2012, « Le financement des retraites en Europe : le logement, source de revenu ? » *Retraite et société*, 62(1), p.17-31

Eurostat

[https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=icw\\_pov\\_10&lang=en](https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=icw_pov_10&lang=en)

Fesseau, M. van de Ven, P., 2014, « Measuring inequality in income and consumption in a national accounts framework ». *OECD statistics brief* 19.

Flèche, S., Radziwill, A., 2012, « Reducing Poverty in Estonia Through Activation and Better Targeting ». *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1008, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5k8xb72v68bx-en>.

Frémeaux, N., & Leturcq, M. (2020). *Inequalities and the Individualization of Wealth*. *Journal of Public Economics*, 184, 104145.

Guggisberg, M., 2020, « Santé et inégalités sociales dans la vieillesse ». Congrès annuel ASPS 28 octobre 2020 (en ligne)

Guggisberg, M., Häni, S. Fleury, S., 2013, « Poverty Measurement in Switzerland ». Paper presented at the Seminar “The way forward in poverty measurement”, Genève.  
[https://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.15/2013/WP23\\_Switzerland\\_D\\_En.pdf](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.15/2013/WP23_Switzerland_D_En.pdf)

Gustafsson, B., Mac Innes, H. Österberg, T., 2018, « Older people in Sweden without means: on the importance of age at immigration for being ‘twice poor’ ». *Ageing & Society*, in press.

Guio, A-C, Marlier, E, Nolan, B, 2021, « Improving the measurement of poverty and social exclusion in Europe ». Luxembourg: EU Publications Office.

Haveman, R. Wolff, E. N., 2004, « The concept and measurement of asset poverty: Levels, trends and composition for the US », 1983–2001. *The Journal of Economic Inequality*, 2(2), p.145-169.

Headey, B., 2008, « Poverty is low consumption and low wealth, not just low income ». *Social Indicators Research*, 89(1), p.23-39.

INSEE, 2021, *Enquête Patrimoine*.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1005>

Isengard, B., König, R., 2020, *Being Poor and Feeling Rich or Vice Versa? The Determinants of Unequal Income Positions in Old Age Across Europe* ». *Social Indicators Research*, 154, 767–787 <https://doi.org/10.1007/s11205-020-02546-x>

Jäntti, M., Sierminska, E. Van Kerm P., 2013, « The joint distribution of income and wealth ». In Gornick, J. C., Jäntti, M. (dir.). *Income Inequality. Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*, Stanford: Stanford University Press, p.312-333.

Kim, K. S., Kim, Y. M., 2013, « Asset poverty in Korea: Levels and composition based on Wolff's definition ». *International Journal of Social Welfare*, 22(2), p.175-185.

- Kuhn, U., Brulé, G., 2018, « Buffering Effects for Negative Life Events: The Role of Material, Social, Religious and Personal Resources ». *Journal of happiness studies*, 20, p.1397–1417 <https://doi.org/10.1007/s10902-018-9995-x>
- Kuhn, U., Grabka, M., 2018, « Homeownership and wealth in Switzerland and Germany ». In *Social Dynamics in Swiss Society*, p.175-185. Springer, Cham.
- Kuypers, S., Marx, I., 2018, « Estimation of joint income-wealth poverty: A sensitivity analysis ». *Social Indicators Research*, 136(1), p.117–137.
- Kuypers, S., Marx, I., 2019, « The truly vulnerable: integrating wealth into the measurement of poverty and social policy effectiveness ». *Social Indicators Research*, 142(1), p.131-147.
- Leu R.E., Burri, S., Priester, T., 1997, « Lebensqualität und Armut in der Schweiz ». Bern: Haupt.
- Marchal, S., Kuypers, S., Marx, I., Verbist, G., 2020, « But what about that nice house you own? The impact of asset tests in minimum income schemes in Europe: An empirical exploration ». *Journal of European Social Policy*, 0958928720970134.
- Malter, F. and A. Börsch-Supan (Eds.) (2015). *SHARE Wave 5: Innovations & Methodology*. Munich: MEA, Max Planck Institute for Social Law and Social Policy.
- Moscarola, F. C., d'Addio, A. C., Fornero, E., & Rossi, M. (2015). Reverse mortgage: a tool to reduce old age poverty without sacrificing social inclusion. In: Börsch-Supan, A., Kneip, T., Litwin, H., Myck, M. & Weber, G. (Eds.), *Ageing in Europe - Supporting Policies for an Inclusive Society*, pp. 235–244. Berlin, München, Boston: De Gruyter.
- OECD, 2008, « Growing unequal? Income distribution and poverty in OECD countries ». Paris: OECD.
- OECD, 2018, « Asset-based poverty: insights from the OECD wealth distribution database ». *Social Situation Monitor Research Seminar Brussels*, 12 March 2018. Available online at <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=19263&langId=en>
- OFS, 2014, « La pauvreté des personnes âgées ». Neuchâtel : OFS.
- OFS, 2020, « Poverty measurement integrating wealth » Discussion paper on methodological bases <https://www.experimental.bfs.admin.ch/expstat/en/home/innovative-methods/assetpov.html>
- Ogg, J., 2012, « Le prêt viager hypothécaire ». *Retraite et société*, (1), p.167-173.
- Overton, L., 2012, « Le rôle des prêts viagers hypothécaires chez les seniors: études de cas au Royaume-Uni ». *Retraite et société*, 62(1), p.81-103.
- Piirits, M., Võrk, A., 2019, The effects on intra-generational inequality of introducing a funded pension scheme: A microsimulation analysis for Estonia. *International Social Security Review*, 72(1), 33-57.
- Ravazzini, L., Kuhn, U., Brulé, G. Suter, C., 2019, « Comparison of survey data on wealth in Switzerland ». *Journal of Economic and Social Measurement*, 44(1), p.25-55.
- Short, K., Ruggles, P., 2004, « Experimental measures of poverty and net worth: 1996 ». *Journal of Income Distribution*, 13(3/4), p.8-21.
- Sierminska, E., Smeeding, T.M. Allegrezza S., 2013, « The distribution of assets and debts ». In Gornick, J. C., Jäntti, M. (dir.). *Income Inequality. Economic Disparities and the Middle Class in Affluent Countries*, Stanford: Stanford University Press, p. 285-311.

- Tonkin, R. P., Serafino, P. Davies, R., 2016, « Using statistical matching to facilitate the comparison of poverty estimates using income, consumption and wealth ». Paper presented at the UNECE seminar on poverty measurement, Genève, 12-13 Juillet 2016. Available online at [https://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.15/2016/Sem/WP7\\_UK\\_ENG.pdf](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.15/2016/Sem/WP7_UK_ENG.pdf)
- Townsend, P., 1979, « Poverty in the United Kingdom: A survey of household resources and standards of living ». Aylesbury: Hazell Watson & Viney Ltd.
- UNECE, 2017, « Guide on poverty measurement ». Geneva: United Commission Economic Commission for Europe. <https://www.unece.org/index.php?id=47512&L=0>
- Unt M., Kazjulja M., Krönström V., 2020, « Estonia. In: Ní Léime Á. et al. (dir.) Extended Working Life Policies ». Springer, Cham. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-40985-2\\_17](https://doi.org/10.1007/978-3-030-40985-2_17)
- Van den Bosch, K. 1998, « Poverty and assets in Belgium ». *Review of Income and Wealth*, 44(2), p.215-228.
- Weisbrod, B. A. Hansen, W. L., 1968, « An Income-Net Worth Approach to Measuring Economic Welfare ». *The American Economic Review*, 58(5), p.1315-1329.
- Zagorsky, J. L., 2005, « Measuring Poverty Using Both Income and Wealth ». *Journal of Income Distribution*, 13(3-4), p.22-40.

## 9. Annexe

### 9.1. Détail des variables

	Données	Label	Description
Revenu ménage (1)	SHARE	Thinc1	Somme des composantes du revenu : Retraites publiques, retraites privées, assurances invalidité, bénéfiques d'assistance sociale, loyers perçus, revenus perçus d'autres membres de la famille, bénéfiques/dividendes des actions, bons du trésor, fonds d'investissement
Revenu ménage (1)	SHARE	Thinc2	Revenu demandé en une question
Patrimoine total	SHARE	Hnetw	Ensemble du patrimoine : argent sur le compte en banque, bonds, actions, fonds d'investissement, investissements long-terme, valeurs de la résidence principale, valeurs de la ou des résidences secondaires, valeur des voitures, valeurs des actions d'une entreprise en nom propre (positif), dettes et hypothèques (négatif)
Liquidités	SHARE	bacc	Argent disponible sur le compte en banque
Actifs financiers	SHARE	bsmf	Bons du trésor, actions, autres placements financiers
Stress financier	SHARE	fdistress	Difficultés à joindre les deux bouts
Capacité à faire face	SHARE	co209_	Capacité à faire face à une dépense sans emprunter d'argent
Seuil de pauvreté AROP	Eurostat	At-risk-of-poverty thresholds	60% de l'équivalent revenu médian annuel

## Electronic reference

Brulé, Gaël; Ravazzini, Laura; Suter, Christian. « Vers une inclusion du patrimoine dans les statistiques de pauvreté. Lecture comparative des retraités dans 17 pays européens », Working Paper series MAPS [online], 4 | 2022,

[https://www.unine.ch/files/live/sites/maps/files/shared/documents/wp/WP\\_FR\\_4\\_2022\\_Brulé\\_Ravazzini\\_Suter.pdf](https://www.unine.ch/files/live/sites/maps/files/shared/documents/wp/WP_FR_4_2022_Brulé_Ravazzini_Suter.pdf).

ISSN : 1662-744X

La reproduction, transmission ou traduction de tout ou partie de cette publication est autorisée pour des activités à but non lucratif ou pour l'enseignement et la recherche.  
Dans les autres cas, la permission de la MAPS est requise.



Contact:

MAPS - Maison d'analyse des processus sociaux  
Rue A.-L. Bréguet 1  
CH - 2000 Neuchâtel  
Tél. +41 32 718 39 34  
[www2.unine.ch/maps](http://www2.unine.ch/maps)  
[maps.info@unine.ch](mailto:maps.info@unine.ch)